

DEMANDE augmentation loyer immeuble HAUTBOIS à la Montagne servant d'école publique

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 20 Août 1956

Saint-Denis, le 20 Août 1956

Mesdames,

Messieurs,

Monsieur HAUTBOIS, propriétaire de l'immeuble servant d'école à la Montagne a sollicité une augmentation de son loyer. Il a demandé de le porter à 5.000 Fr à 20.000 Fr mensuels.

Le Service des Domaines consulté estime que le loyer pourrait être porté à 15.000 Fr au maximum.

Les impôts étant à la charge du propriétaire, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir adopter le prix mensuel de 15.000 Fr et ce à compter du 1er Octobre 1956.

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

*Vu: le 26 octobre 1956  
A. Denis, le Préfet et par délégation  
le Secrétaire Général  
M. COLLET.  
R. Petit*

*immeuble?*  
M. COLLET. - Depuis combien de temps la Commune loue cet  
M. LAPIERRE. - Je crois que c'est depuis fin 1945 ou début 1946.

A l'unanimité, le conseil accepte le prix mensuel de QUINZE MILLE FRANCS (15.000 Fr) et ce, à partir du 1er Octobre 1956